

Reims, le 3 juillet 2018

Communiqué de presse

## Le réseau d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche de Champagne-Ardenne signe son contrat de site 2018-2022

**La loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche prévoit la signature d'un contrat de site unique entre l'État et l'établissement chargé de la coordination territoriale (N.B : l'université de Reims Champagne-Ardenne pour le territoire de l'ex-Champagne-Ardenne).**

Ce contrat a pour objectif de favoriser un **dialogue stratégique** entre l'État et les établissements d'enseignement supérieur du regroupement champardennais et comporte deux volets distincts :

- un volet commun aux établissements du site décrivant une trajectoire partagée en formation, recherche et transfert ;
- un volet spécifique à chaque établissement relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (URCA, UTT, Groupe ESC Troyes (EESPIG)), décrivant notamment la contribution dudit établissement à la politique du site.

### Signature du contrat de site

**Voté lors du Conseil d'Administration de l'URCA du 29 mai dernier et présenté aux Conseils d'Administration respectifs de l'UTT et du Groupe ESC Troyes, le contrat de site 2018-2022 du réseau d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche de Champagne-Ardenne vient d'être signé à Paris, ce mardi 3 juillet 2018 par Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche et Guillaume Gellé, président de l'université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) et chef de file du réseau, Pierre Koch, directeur de l'UTT, Francis Becard directeur général du Groupe ESC Troyes et les organismes de recherche CNRS, INSERM, INRA, CEA et INERIS.**

Porté par l'université de Reims Champagne-Ardenne, le réseau d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche de Champagne-Ardenne associe 16 établissements :

- CentraleSupélec,
- Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Reims,
- Centre National des Arts du Cirque (CNAC),
- CESI - campus de Reims,
- Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM),
- CREPS
- CROUS de Reims,
- Ecole Spéciale des Travaux Publics, du bâtiment et de l'industrie, campus de Troyes (ESTP),
- Ecole Supérieure d'Art et de Design (ESAD) de Reims,
- EPF école d'ingénieurs, campus de Troyes,
- Groupe ESC Troyes (Management, Tourisme, Design),
- Institut Godinot

- Institut Régional du Travail Social (IRTS) de Champagne-Ardenne,
- NEOMABusiness School,
- Université de Technologie de Troyes
- Université de Reims Champagne-Ardenne

Deux conventions de partenariat ont été également signées avec Sciences Po Campus de Reims et AgroParisTech.

Les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche (ESR) du site champardennais se sont engagés autour d'une ambition partagée : renforcer l'attractivité académique et économique du territoire et son intensité scientifique.

*"Notre ambition est de créer une véritable dynamique en matière d'enseignement, de recherche et de vie de campus. Ainsi, nous œuvrons en tant que chef de file du réseau d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche de Champagne-Ardenne, à amplifier les coopérations entre les établissements de l'enseignement supérieur et à participer au développement de l'intensité scientifique"* souligne Guillaume Gellé, président de l'université de Reims Champagne-Ardenne et chef de file du réseau d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche de Champagne-Ardenne.

### Une politique scientifique de site ambitieuse - contrat 2018-2022

**L'ensemble des partenaires** du réseau d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche de Champagne-Ardenne s'est fixé **4 objectifs majeurs pour la période 2018-2022** :

- Développer l'attractivité du territoire à l'échelle de la région Grand Est, favoriser l'émergence d'un réseau de coopération universitaire transfrontalière et promouvoir la visibilité internationale du site ;
- Soutenir la stratégie scientifique et d'innovation du site, développer les pôles scientifiques et renforcer les coopérations entre établissements ;
- Renforcer l'attractivité du site dans le domaine de la formation ;
- Privilégier une convergence du pilotage et la mutualisation de certaines fonctions support.

**La politique scientifique du site** inscrite dans le cadre du contrat 2018-2022, **participe ainsi au développement de la recherche et de l'innovation de l'ensemble des acteurs de site** et s'articule autour de **quatre pôles scientifiques d'application** :

- Agro-sciences, Environnement, Biotechnologies et Bioéconomie ;
- Sciences du Numérique et de l'Ingénieur ;
- Santé ;
- Sciences humaines et sociales.

Chacun de ces pôles porte des **projets d'excellence** et s'inscrit dans une **logique de spécialisation** permettant d'associer au-delà des acteurs académiques (établissements et organismes de recherche), les partenaires socio-économiques et territoriaux (collectivités et pôles de compétitivité).

La politique scientifique du site est en lien avec le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et également **en accord avec les stratégies scientifiques nationales et régionales**. Cette politique se décline autour de 4 axes suivants:

- l'industrie du futur et les matériaux ;
- la bioéconomie, l'agriculture et la viticulture 4.0 ;
- la santé et le vieillissement ;
- le développement d'un pôle Art et une maison locale des sciences humaines et sociales.

Les établissements du réseau d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche de Champagne-Ardenne se sont engagés à coopérer sur 12 thématiques : recherche, formation initiale, formation continue, numérique, international, vie étudiante, entrepreneuriat étudiant, formation doctorale, pilotage, orientation et insertion, innovation pédagogique, et diffusion et culture scientifique, technique et industrielle (C.S.T.I.).

**Pour pouvoir mettre en œuvre et déployer avec la plus grande efficacité ces objectifs, l'URCA en tant que coordonnatrice, poursuivra, quant à elle, les actions structurantes transversales suivantes :**

- Etre le pôle fédérateur du territoire champardennais ;
- Développer un projet centré sur une synergie recherche/formation ambitieuse au service du développement d'une stratégie mesurée et responsabilisée ;
- Améliorer et harmoniser les conditions de vie étudiante pour permettre un égal accès aux services
- Affirmer un pilotage renouvelé au service de la stratégie soutenable de l'établissement.

*Contact : Marie Odette VICTOR, directrice de la communication, Université de Reims Champagne-Ardenne, [marie-odette.victor@univ-reims.fr](mailto:marie-odette.victor@univ-reims.fr), tél. : 06 75 65 00 32*